



Givrins, le 4 décembre 2020

CONSEIL COMMUNAL
1271 GIVRINS

Mesdames & Messieurs
les Membres du Conseil Communal

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à la séance ordinaire du Conseil Communal, qui se tiendra :

Lundi 14 décembre 2020 à 20 heures 15

Cette séance aura à nouveau lieu à Genolier, à la salle Le Gossan qui permet de respecter les normes de distance sociale édictées par l'OFSP.

Nous vous remercions de bien vouloir parquer votre véhicule au parking de l'école de l'EPSGE.

S'agissant des normes d'hygiène, nous vous informons qu'une solution hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée de la salle. Toutefois, aucune boisson ne sera proposée et nous vous prions de bien vouloir apporter la vôtre.

Au vu des mesures exposées ci-dessus, la tenue de cette séance a été approuvée par le Préfet.

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2020
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des délégués aux associations intercommunales
6. Préavis Municipal no 33/2020: Révision des statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation Régionale de la Protection civile du district de Nyon (ORPC)
7. Préavis Municipal no 35/2020: Traitement et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026
8. Proposition du Bureau du Conseil Communal: Rémunération des membres du Conseil Communal, du Bureau et du/de la Secrétaire pour la législature 2021-2026
9. Compte bancaire du Conseil Communal: affectation du solde de CHF 16'591,40
10. Préavis Municipal no 34/2020: Budget 2021
11. Propositions individuelles et divers

Nous vous rappelons que les absences doivent être annoncées à l'avance et par écrit auprès de la Présidente.

Dans l'intervalle nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.


N. Vez Raymond
Présidente




A. Monteiro Alves
Secrétaire